



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Votre sécurité, notre priorité*

Délibération n° : 304

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160587

Direction en charge : Police et Sécurité Civile Municipales

Objet : Programmation annuelle 2016 du dispositif Ville Vie Vacances et du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance - Attribution de subventions aux associations - Avenants aux conventions financières avec ADSEA 42 - AGASEF et ACARS - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Votre sécurité, notre priorité*

Délibération n° : 304

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 160587

Direction en charge : Police et Sécurité Civile Municipales

Objet : Programmation annuelle 2016 du dispositif Ville Vie Vacances et du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance -Attribution de subventions aux associations -Avenants aux conventions financières avec ADSEA 42 -AGASEF et ACARS - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Une circulaire a reconduit le dispositif National Villes Vie Vacances (V.V.V) permettant à l'Etat et aux collectivités locales d'apporter une participation financière aux associations qui organisent durant les périodes de vacances scolaires des activités socio-éducatives pour les jeunes de 11 à 18 ans en situation de rupture ou d'échec scolaire, en difficultés d'insertion sociale, ou susceptibles d'entrer dans des comportements inciviles majoritairement sur les quartiers prioritaires du Contrat de Ville (Politique de la Ville).

□ **Motivation et Opportunité :**

L'objectif principal du dispositif vise à encourager les initiatives des jeunes, à favoriser leur engagement et à les inscrire dans une démarche de projet. La programmation des actions est très diverse au niveau du contenu des activités proposées : sorties à la journée, séjours, départs autonomes, culture, sport, plein-air, chantiers éducatifs qui permettent aux jeunes d'autofinancer une partie de leur projet, etc.....

L'ensemble de ces actions est programmé par des structures associatives stéphanoises en collaboration avec des jeunes des quartiers de la ville. Les actions proposées dans le cadre de ce dispositif couvrent différents quartiers de la commune, les quartiers relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville étant ceux où les projets sont les plus nombreux.

□ **Contenu :**

Ces demandes ont fait l'objet d'un examen en mai 2016 par la Préfecture de la Loire au niveau de la cellule départementale interministérielle chargée de statuer sur la recevabilité des dossiers comportant une part de financement de l'Etat. Les projets présentés par les différentes associations ont été également étudiés conjointement par les élus concernés et les services de la ville de Saint-Etienne au cours d'une commission d'examen en mai 2016 afin de déterminer le niveau d'aide municipale.

SUBVENTIONS D'AIDE AUX PROJETS

Nom de l'Association Action	Montant proposé
ACARS 42 Action VVV	3 000 euros
AGASEF Action VVV	2 000 euros
ANEF LOIRE Action VVV	1 000 euros
ADSEA 42 Action VVV	5 000 euros
MONTCHOVET 3+ Action chantiers éducatifs	1 000 euros
ASSOCIATION JEUNE SAPEUR POMPIERS (inculquer l'éducation pratique et moral permettant à un futur sapeur pompier de devenir un citoyen honnête et courageux au service de la patrie - travail en lien avec des jeunes de la Métare)	500 euros
TOTAL	12 500 euros

A titre indicatif, d'autres actions au titre du dispositif Villes Vie Vacances seront également examinées lors de ce même Conseil Municipal dans une autre délibération. Le montant total de la programmation Ville Vie Vacances s'élève à 53.300 euros de crédits CLSPD.

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 12.500€

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	12.500 euros					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus pour un montant de 12 500 euros
- approuver les avenants de la convention financière liant la Ville de Saint-Etienne à l'ADSEA 42, l'AGASEF et ACARS 42,
- autoriser Monsieur le Maire et tout représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les présents avenants dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2016 - Chapitre 65 - article 65-74
Résultat du vote : 56 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Claude LIOGIER